VILLAGE DE



République Française Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière 01130 Belleydoux

Tel: 04.74.76.49.32 Mail: <u>mairie@belleydoux.fr</u>

Site web : www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents: 9

Absent: 1

OBJET:

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 25 mai 2022

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 25 mai 2022

<u>Présents</u>: Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent(s) excusés : Sandrine FOUCHER (procuration à Pascal COURTOIS)

Secrétaire : Jean Marie DROMARD

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 27/04/2022.

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour l'attribution du marché de voirie et de sécurité sur la RD33 et la RD13. Le bureau d'étude INFRATECH, représentée par Monsieur LACROIX a rendu son rapport d'analyse des offres et une présentation a été effectuée lors de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) en date du 10 mai 2022 afin de proposer un choix de prestataire au conseil municipal. La commission d'appel d'offre propose de retenir l'offre de l'entreprise GUINTOLI / SIORAT.

Le conseil municipal décide de valider la proposition de la CAO et de retenir l'offre de l'entreprise GUINTOLI / SIORAT pour un montant de 250 523,95 € HT soit 300 628,74 € TTC et de donner pouvoir au maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération et à la signature de tous actes afférents.

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

b. Le conseil délibère pour la mise en œuvre de la télétransmission des actes budgétaires au contrôle de légalité et autorise monsieur le maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de l'Ain.

Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

2. Demande d'urbanisme

Pas de nouvelles demandes

3. Courriers reçus

- a) ADAPEI de l'Ain : opération brioches 2022 du 3 au 9 octobre 2022 avec 2 propositions :
- Brioches clés en main : passer commande auprès de l'ADAPEI de l'Ain
- Brioches commandées à votre boulanger

Le conseil ne donne pas suite à cette demande.

- b) HBA Fonds de concours pour l'acquisition d'un tracteur et d'une épareuse La commune a reçu un courrier accusant réception de notre demande de fonds de concours pour l'acquisition du tracteur et de l'épareuse. La demande sera traitée dans le cadre de l'enveloppe ouverte pour 2022 et fera l'objet d'une instruction en bureau.
- c) Compte rendu réunion « aide au maintien à domicile » organisée par la commune d'Echallon le 21 avril 2022 et proposition aux communes voisines
 Le conseil accuse réception de ce compte rendu et demandera des précisions sur l'organisation concrète de cette création de service proposé.
- d) Contrôle URSSAF sur l'année 2020 à compter du mercredi 8 juin 2022 Ce contrôle de l'application des législations relatives aux cotisations et contributions obligatoires recouvrées par les organismes du recouvrement portera sur l'année 2020 et débutera à compter du mercredi 8 juin 2022.
- e) CARSAT Rhône Alpes : départ à la retraite de Monsieur Jean Claude CAPELLI La commune a reçu un courrier informant que Monsieur Jean Claude CAPELLI pourrait bénéficier de son droit à retraite à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le conseil prendra en temps voulu les décisions appropriées après la notification de Monsieur CAPELLI.

VILLAGE DE



République Française Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière 01130 Belleydoux

Tel: 04.74.76.49.32 Mail: <u>mairie@belleydoux.fr</u>

Site web : www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents: 9

Absent: 1

OBJET:

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 25 mai 2022

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

4. Divers

a) Lettre ouverte aux habitants de Belleydoux

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que deux lettres anonymes ont été déposées dans la boite aux lettres située 449 rue des Lapidaires (famille RAMEL) suite à un incident domestique survenu en date du 25 mars.

Un courrier de la famille RAMEL a été reçu en mairie accompagné d'un chèque d'un montant de 100 € au bénéfice des sapeurs-pompiers de Belleydoux.

b) Terrains communaux

Un conseiller en immobilier est à la recherche de terrains constructibles sur la commune.

La commune possède deux parcelles disponibles : la parcelle 190 section AB d'une superficie de 850 m2 (à côté de la mairie) et un second terrain situé près de l'église (parcelle 57 section AB) d'une superficie de 651 m2.

Un habitant demande si la commune serait prête à vendre une partie de la parcelle située dernière chez lui afin d'y mettre des chevaux.

Cette parcelle 284 section A d'une superficie de 66593 m2 est cadastrée en A (agricole) pour 21394 m2 et en N (naturel) pour 43020 m2.

Après discussion, le conseil ne donnera pas une suite favorable à cette demande car un bail rural est en cours sur ce terrain agricole.

c) Demandes de concessions cimetières :

La commune a reçu 2 demandes de concession et ou place au colombarium.

Les conditions pour l'attribution :

- 2.1 toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile
- 2.2- toute personne domiciliée sur le territoire de la commune alors même qu'elle serait décédé dans un autre commune
- 2.3- toute personne non domiciliée dans la commune mais ayant droit à une sépulture de famille
- 2.4 Tous français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Pour mémoire, une procédure est en cours sur la reprise des concessions à l'état d'abandon commencée en 2018 . Cette procédure va entrer dans sa 2ème phase durant l'été. La commune a fait appel à la Société GEOSIGN pour l'épauler dans cette démarche.

d) L'Union Sportive Belleydoux Echallon

La commune a été informée de la reprise de l'association sportive de Belleydoux-Echallon.

e) Elections des députés à l'Assemblée nationale les 12 et 19 juin 2022

La commune compte 274 électeurs et fait partie de la 5^{ème} circonscription. 10 candidats se présentent pour cette élection. La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le vendredi 20 mai et l'arrêté des listes a été effectué en date du 23 mai 2022.

LE SCRUTIN SERA OUVERT A 8 HEURES ET CLOS A 18 HEURES

f) Une réunion de la commission bois a eu lieu le 20 mai avec Monsieur GALETTI de l'ONF. Enfin, après maintes demandes de la mairie, les bois secs (scolytes) sont en cours d'exploitation. Environ 3000 m3 seront évacués de notre forêt.

Affouage: pour information au 24/05/2022:

- 23 personnes se sont inscrites pour la livraison de bois 2022 : 1 refus (demande ne correspondant pas aux critères définis par le règlement) ; 5 demandes « femmes seules » ; 5 demandes « âge > 80 ans » ; 12 demandes « 70 < âge < 80 ans »
- 5 personnes se sont inscrites pour des coupes dans le bois

Pour rappel : la date limite d'inscription est fixée au 30 juin 2022

g) Commission Intercommunale d'Accessibilité

Cette commission sera composée d'un représentant titulaire de chaque commune de l'Agglomération, choisi parmi les conseillers communautaires.

Lucien MAIRE sera le conseiller communautaire qui siègera en qualité de membre titulaire pour notre commune.

VILLAGE DE



République Française Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière 01130 Belleydoux

Tel: 04.74.76.49.32 Mail: <u>mairie@belleydoux.fr</u>

> Site web : www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents: 9

Absent: 1

OBJET:

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 25 mai 2022 5. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 29 juin 2022 à 19h45.

Fin de la séance à 22h40.

Fait à Belleydoux, le 30/05/2022



Le Maire, Pascal COURTOIS

Le Maire

M. Pascal COURTOIS